

## AVIS PUBLIC

### DÉROGATION MINEURE N° 2026-03

Immeuble : 723, rue Principale

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par le soussigné Marc Chalifoux, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, qu'une séance ordinaire du conseil se tiendra le mercredi 3 juin 2026 à 19 h, au lieu ordinaire des séances.

Au cours de cette séance, le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure n° 2026-03 :

#### **Nature et effets de la demande :**

La demande vise à autoriser l'installation d'une porte de garage d'une hauteur de 12 pieds (3,66m) situé en zone agricole, alors que l'article 5.10 du règlement de zonage n° 231-2006 prescrit une hauteur maximale de 9 pieds (2,75 m) pour une porte de garage privé.

#### **Identification de l'immeuble visé :**

Adresse : 723, rue Principale

Lot : 5 985 423

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de cette séance.

Donné à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, ce dix-neuvième jour du mois de mai 2026.



Marc Chalifoux  
Directeur général et  
Greffier-trésorier